Page 15

les entreprise peuvent recourir a un cabinet d’expertise comptable pour tenir leur comptabilité, établir les documents annuels et les declarations fiscales TTA URSAF

Il n’est pas obligatoire de recourir a un cabinet d’expertise comptable mais les compte doivent etre certifié. L’expert comptable engage sa résponsabilité pénale. L’ensemble des parties prenantes pourraient etre laisée.

Page 16

question 1)

une norme esst une regle à respecter et compréhensible par les parties prenantes

question 2)

les normes francaises sont élaboré par le par l’anc et s’appellen pcg, les normes IRFS sont intérnationnales et sont élaboré par IASB

question 3)

Les normes du PCG s’adaptent a l’environement économique, technologique, et économique ainsi qu’à l’internationalisation des échanges. Elles doivent donc converger vers les normes internationales.

Question 4)

l’objectif est d’harmoniser les protiques comptable afin de faciliter la comparaison des comptes des grandes entreprise (coté en bourses)

page 17)

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| CLASSE 1 | CLASSE 2 | CLASSE 3 | CLASSE 4 | CLASSE 5 | CLASSE 6 | CLASSE 7 |
| Compte de capitaux | Comptes d’immobilisations | Compte de stock en cours | Compte de tiers | Compte financier | Compte de charges | Compte de produits |

Question 6)

Le bilan represente le patrimoine de l’entreprise a l’instant T, le compte de resultat retace l’activité de l’entreprise sur un exercice.

Question 7)

Les entreprises françaises sont obligé de respecter le pcg car c’est une norme cela permet de faciliter la comphéention des comptes, il s’agit d’un langage commun,

Page 18-19

Question 1)

L’objectif d’image fidèle intègre le respect des règles, l’obligation de fournir loyalement des informations. Le respect de l’image fidèle garantit la meilleure traduction possible de la situation de l’entreprise.

Question 2)

Matthieu va déposer les documents de synthèse au greffe du tribunal de commerce et à l’administration fiscale par voie électronique.

Question 3)

L’objectif est de pouvoir calculer l’impot sur les benefices et de les payer.

Question 4)

Toute les entreprises peuvent faire l’objet de controle fiscale.L’objectif est de ferifier que jes comptes presentent une fidèle de la situation de l’entreprise,que les rsultat declaré sont fiable. Cela permet ainsi d’eviter les fraudes.

Question 5)

Si l’entrprise déclare moins de bénéfices les associés car si l’entreprise déclare moins de bénéfices, ils percevront moins de dividendes.

Question 6)

L’INSEE va retraiter les informations financières pour pouvoir faire des statistiques.

Question 7)

Entre n-2 et N-1 baisse de 39% et entre N-1 et N augmentation de 9%,

Question 8)

Sur ce site mathieu peut consulter les comptes de ses concurent

Question 9)

-  une standardisation dans la production des comptes

– la fiabilité des informations

– des comparaisons possibles

– un calcul juste des impôts

– l’élaboration de statistiques

Application

1. Les comptes sont organisé de façons logique dans le bilan et compte de resultat: par classe et par ordre croissant.
2. Actif immobilisé et capitaux propres : long terme.

Actif circulant et dettes : court terme.

1. Cette organisation permet de calculer des resultat intermediaire:

Cette organisation par natures permet de faciliter le calcul de résultats intermédiaires :

– le résultat d’exploitation correspond à l’activité habituelle de l’entreprise, ce pour quoi elle a été créée ;

– le résultat financier correspond à son activité financière (résultant de sa politique de financement) ;

– le résultat exceptionnel correspond aux événements non habituels.

App 2

1. Pourquoi dématerialiser

– Diminution des documents papier (gain de temps et d’argent, stockage).

– souci écologique Développement durable

– Gains de productivité.

– Meilleure communication et rapidité dans la transmission d’informations.

– Automatisation des processus de l’entreprise.

- EDI

– Télédéclaration

– signature électronique

- l’ensemble des documents PDFs

APP 3

1. L’IASB élabore des normes comptables internationales appelées IFRS.
2. Ce sont des normes qui datent depuis 2005 et concernent uniquemment les osciété coté en bourse
3. Les normes IFRS ont été créées dans un contexte de mondialisation et d’internationalisation des échanges, et adoptées suite à des scandales financiers ERON
4. Les objectifs des normes IFRS sont :

– harmoniser les pratiques comptables aux niveaux européen et international afin de faciliter la comparaison des comptes des grandes entreprises ;

– de rassurer les investisseurs en leur proposant une information financière plus transparente.

1. Les investisseurs sont présentés comme les utilisateurs des informations financières car ce sont eux qui financent l’entreprise, qui prennent le plus de risques. Ils ont besoin d’informations fiables et lisibles afin de s’assurer qu’ils ne vont pas perdre les capitaux qu’ils ont engagés dans l’entreprise.

Les autres utilisateurs sont les dirigeants,les salariés, les clients, l’État, les fournisseurs, les banques, les clients, les salariés…

APp4

1. Le cadre comptable est constitué de l’ensemble des normes, règles et principes, précisés dans le PCG et dans le Code de commerce, qui doivent être respectés pour construire et présenter l’information financière.
2. Les enjeux de la normalisation sont :

* Un calcul juste de l’impot sur les sociétées
* Élaborations de statistiques
* Fiabilitédes informations
* Faire des comparaisons des comptes
* Standardisation dans la production des comptes
* Lecture des informations facilité

1. Les 3 sources sont: le *Mémento comptable Francis Lefebvre, le PCG et La Revue Fiduciaire (RF)*
2. Accord, BIC ==> ifrs

Carrosserie francis, carole ==> PCG